



Communiqué

Suite à l'entrevue avec le Directeur de cabinet du Ministre d'Etat, l'intersyndicale constate l'absence de garanties écrites sur ses revendications et maintient son préavis de grève pour les 25 et 26 février 2010.

Elle appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation.

Mercredi 24 février 2010